



Dictionnaire des théâtres du monde

Recette

Total des sommes reçues à l'occasion de chaque représentation. Elle fait l'objet du bordereau de recette établi par le chef contrôleur.

La recette brute est l'addition de la quote-part des abonnements, du produit des locations, de la recette du bureau et de la petite recette ou cassette (places vendues au contrôle après la fermeture du guichet). C'est celle à laquelle s'applique la TVA.

La recette auteurs est celle sur laquelle sont calculés les droits d'auteur. C'est en principe la recette brute diminuée des taxes. Lorsque le spectacle est vendu par son producteur à un exploitant, ou fait l'objet d'une coréalisation avec garantie de recette, les droits sont calculés, si c'est à l'avantage de l'auteur, non sur la recette réelle mais sur le prix de vente ou la recette garantie.

La recette nette est la recette brute diminuée des taxes et droits d'auteur. C'est elle qui sert à la liquidation des contrats de coréalisation et au calcul des locations de salle au pourcentage.

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques publie chaque jour un relevé, confidentiellement réservé à ses abonnés, des recettes réalisées dans les théâtres parisiens.

Rédacteur(s)

G. GOUBERT

Édition Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité **Lexique théorique et théoriciens**

Zone(s) géographique(s) : France

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-recette>